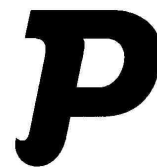




Union Départementale
des Syndicats CGT
8, Place Malus
18000 BOURGES

Dispensé du Timbrage
Bourges CTC



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

-O-O-O-

ISSN 1168-0423
Prix : 0,15 €

Déposé le 18.05.2006

Edito

LILLE, UN CONGRES PORTEUR D'ESPOIR

Le Congrès de la CGT à Lille sera sans doute considéré comme un congrès historique. Les 1.000 délégués des syndicats en adoptant à 80,4 % le Document d'Orientation, ont pris 26 décisions porteuses d'avenir pour la CGT et le monde du Travail.

Ce Congrès a été fortement marqué par la victoire contre le CPE. Ce conflit valide la démarche de la CGT votée en 2003 au Congrès de Montpellier, confirmée et enrichie dans le Document d'Orientation adopté à Lille.

C'est vrai pour ce qui est de la lutte contre la précarité, le syndicalisme rassemblé, la convergence entre le secteur privé et le secteur public, mais aussi l'engagement de la CGT dans la Confédération Européenne des Syndicats et dans la construction d'une nouvelle internationale syndicale unifiée qui devrait voir le jour en novembre prochain.

Les délégués ont adopté à une large majorité (63,2 %) le nouveau système de répartition de la cotisation introduisant ainsi plus de solidarité dans la CGT. A noter que cette résolution a obtenu 89 % des suffrages des syndiqués du département du Cher.

Les décisions prises vont nous aider à développer plus encore les débats dans tout le pays : salaires, emploi, protection sociale, retraite, services publics.

Cela va nous aider aussi à développer notre action pour un Nouveau Statut du Travail Salarié, la Sécurité Sociale Professionnelle qui ne supporte pas de contrefaçon et porte désormais le label CGT.

Cela va nous aider à mener de façon indissociable : contestation, revendications, propositions et négociations en développant un meilleur rapport de force par le développement des luttes.

La présence des organisations de lycéens et d'étudiants, l'accueil chaleureux qui leur a été réservé par les congressistes, l'intérêt que ces jeunes ont porté à notre congrès et à notre organisation, montre que la CGT est attendue par la jeunesse et à leur disposition.

Les syndiqués de notre département peuvent être fiers d'avoir contribué dans la mesure de leurs moyens au succès de ce congrès, tant par leurs luttes, leur participation aux débats que par le renforcement de la CGT dans le Cher.

Jean-Pierre PLANSON
Secrétaire Général de l'UD

Sommaire :

- Edito :
Lille, un Congrès porteur d'espoir.
P 2 :
Agenda
P 3 à 6 :
INDECOSA CGT
P 7 :
Institut d'Histoire Sociale
P 8 :
Œuvre de Vacances de Péronne

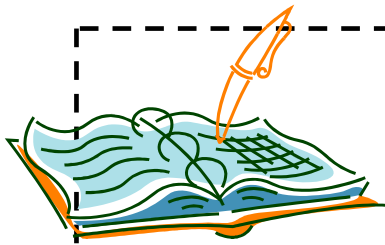
Avis à la population des syndiqués

Le collectif de l'IHS CGT Région Centre
est à la recherche de prêt
de tous documents
des luttes de 1936 dans le Cher
pour nos initiatives en Juin prochain.

S'adresser à Guy Quenet à l'UD
qui transmettra ou par courriel :
guy.quenet@wanadoo.fr

-O-O-O-

Mardi 27 Juin 2006
Assemblée Générale de
INDECOSA CGT 18



A VOS AGENDAS

LUNDI 29 MAI à 14 heures à Saran (Loiret)

Débat sur «*La Santé au Travail, brisons le silence*».

MARDI 30 MAI à 14 heures - Maison des Syndicats – 5 Bd Clémenceau à Bourges

Assemblée des syndiqués de Bourges pour rendre compte du 48^{ème} Congrès Confédéral.

MERCREDI 7 JUIN à 18 heures à La Guerche

Rassemblement départemental pour l'**inauguration des nouveaux locaux de l'Union Locale et la commémoration des Accords de Matignon de 1936.**

Manifestation dans la ville – exposition – vin d'honneur.

JEUDI 8 JUIN

En partenariat avec la MACIF, **Journée d'Etude sur la couverture assurantielle des Comités d'Entreprises.**

JEUDI 15 JUIN au Hameau de la Fraternité Rue Louise Michel à Bourges

Forum Départemental sur «**La Psychiatrie et son avenir dans une société en crise**» organisé par l'Union Départementale CGT.

MARDI 20 JUIN A ORLEANS

Forum Régional sur la protection Sanitaire et Sociale organisé par le Comité Régional CGT.

JEUDI 19 OCTOBRE - Salle Marcel Bascouard (Salle polyvalente du CE du GIAT) Route de Guerry à Bourges.

Congrès extraordinaire de l'Union Départementale

Ce Congrès extraordinaire, conformément aux décisions du 48^{ème} Congrès Confédéral devra fixer le pourcentage de la cotisation syndicale qui sera attribué à l'Union Départementale à partir de 2007, en harmonie avec la part attribuée aux Unions Locales et Comité Régional.

FORMATION au MODULE **« Syndicat » COGITIEL**

Au stade où nous en sommes, il devient trop compliqué d'assurer des formations communes à plusieurs syndicats car il y a beaucoup de données déjà saisies.

Nous proposons d'assurer des formations adaptées à chaque syndicat, ainsi que le suivi à la demande.

Nous invitons les syndicats qui ont été formés au CoGiTiel à mettre à jour le fichier de leurs syndiqués, notamment au niveau des adresses en prévision notamment de l'envoi du journal mensuel confédéral à **tous les syndiqués**, conformément aux décisions du 48^{ème}. Pour les syndicats qui ne sont pas encore formés, prendre contact avec l'UD pour la mise à jour des données.

NVO Spéciale compte-rendu **du 48^{ème} Congrès Confédéral**

Suite au 48^{ème} Congrès Confédéral qui s'est tenu à Lille du 24 au 28 Avril, la NVO a consacré son numéro 3221 du 5 Mai 2006 au compte rendu du Congrès.

Bien que ce numéro soit adressé à tous les abonnés, il est essentiel qu'un plus grand nombre possible de syndiqués soit informé du contenu de ce Congrès. C'est pourquoi l'Union Départementale a passé une commande spéciale à destination des syndicats.

Les Syndicats et les Unions Locales peuvent le prendre directement à l'Union Départementale.

Prix du numéro : 2,40 €



ASSEMBLEE GENERALE INDECOSA-CGT 18

MARDI 27 JUIN 2006

14 heures - 18 heures

Maison des Syndicats

5 Bd Clémenceau - 18000 BOURGES

Avec la participation de Daniel COLLET,
Président de l'association nationale INDECOSA-CGT

Dans le prolongement du travail engagé depuis la fin de l'année dernière pour la "reconstruction" de l'outil syndical "Indécosa-cgt" sur le département ; de l'action conduite par notre association en matière de défense des consommateurs victimes de l'opérateur "ENDEIS-TELECOM" ; des réflexions et pistes de travail échangées lors de la journée d'étude du 30 mars dernier sur le thème : la consommation et la CGT, le rôle et la place de l'Indécosa-cgt, la direction de l'Union Départementale de la CGT a décidé de la tenue de l'assemblée générale de l'association INDECOSA-CGT 18.

Ce rendez-vous s'adresse à toutes les organisations de la CGT dans le département et nécessite, dès maintenant, de prendre les dispositions pour décider de la participation à cette assemblée générale et de sa préparation collective dans chacun des syndicats, des structures professionnelles et interprofessionnelles. Par ailleurs, un courrier complémentaire de la direction de l'U.D., traitant de l'ordre du jour et de la tenue de cette assemblée générale, sera adressé aux responsables des organisations CGT du Cher. Ce premier feuillet, dans le bulletin d'information de l'UD, se veut une aide aux militants pour la discussion et la participation à l'A.G. INDECOSA-CGT 18 du 27 juin prochain.

Les pages centrales suivantes dégagent quelques repères indispensables pour une bonne connaissance de l'association INDECOSA-CGT : QUI SOMMES-NOUS ? QUELLES SONT NOS PRINCIPALES ACTIVITES ? SYNDICALISATION CGT ET ADHESION A INDECOSA-CGT ?

La quatrième page de ce feuillet résume le cadre général dans lequel se conduit la réflexion autour d'un nouveau départ de l'association en identifiant des pistes en matière d'activité et de plan de travail pour traiter des dossiers prioritaires dans le Cher, et en matière d'organisation et de fonctionnement de l'INDECOSA-CGT 18.



INDECOSA Cgt votre association de Consommateurs

INformation
DEfense des
COnsommateurs
SAlariés (avec ou sans emploi)

Créée par la CGT en 1979 INDECOSA-CGT
est une association reconnue par l'Etat.

- Aider et conseiller les consommateurs ;
- Défendre leurs droits individuels et collectifs ;
- Débattre avec les pouvoirs publics ;
- Promouvoir un consumérisme social et environnemental.

QUI SOMMES NOUS ?

L'association pour l'Information et la Défense des Consommateurs Salariés (Indécosa-Cgt) est une association loi 1901 créée en 1979 par la Confédération Générale du Travail.

Son but est l'information, la formation, la défense individuelle et collective des intérêts des consommateurs salariés (avec ou sans emploi, les actifs comme les retraités).

Reconnue par l'Etat comme une association représentative, Indécosa participe aux principales instances de concertation et de consultation où les intérêts des consommateurs sont débattus avec les pouvoirs publics et les professionnels du commerce et des services.

Forts d'une longue expérience, les militants d'Indécosa, quasiment toutes et tous bénévoles, formés au droit de la consommation, accueillent les consommateurs qui entendent défendre leurs droits, individuels et collectifs, dans leurs permanences afin de les aider et de les conseiller pour que justice leur soit rendue.

Aujourd'hui, Indécosa est présente dans quasiment tous les départements. Elle est par ailleurs implantée dans certaines grandes entreprises au travers d'antennes des associations départementales.

Elle est présente sur quelques 250 lieux. Elle tient ainsi plusieurs milliers d'heures de permanences et règle des milliers de litiges chaque année le plus souvent de façon amiable, le juge étant le dernier recours. Ouverte à tous les salariés, Indécosa est l'organisation Cgt des consommateurs.

Elle est donc amenée à prendre en compte les problèmes soulevés par les adhérents de la Cgt mais aussi ceux des autres salariés sans distinction.

Son financement est assuré par :

- Les cotisations versées par les adhérents ;
- Les subventions perçues comme toutes les organisations agréées de consommateurs au titre des activités réalisées ;
- La vente de sa revue bimestrielle « IN Magazine », de ses guides pratiques de la consommation.

QUELLES SONT NOS PRINCIPALES ACTIVITES ?

L'activité d'Indécosa, structure associative, est placée sous la responsabilité d'un Conseil d'Administration comprenant des représentants des associations locales et départementales, mais aussi des différentes fédérations de la CGT.

Les champs d'intervention d'Indécosa sont multiples puisqu'ils concernent toutes les questions qui naissent du rapport hors travail : transport, logement, prix, assurance, achat de biens de consommation, contrat de services, téléphone, droit bancaire, crédit, démarchage à domicile, justice, surendettement, défense des personnes en situation d'exclusion sociale, santé, l'accès à l'énergie, l'eau, l'€uro, l'environnement



L'actualité récente a mis en évidence la nécessité de se regrouper entre associations de sensibilité proche, c'est ce que nous avons fait en mettant en place ConsoFrance avec six autres organisations de consommateurs (Adeic, Cgl, Cnl, Cnafal, Léo Lagrange, Asseco/Cfdt).

Enfin, la mondialisation et la dimension à minima européenne des différentes crises alimentaires et sanitaires (vache folle, fièvre aphteuse,) nous imposent de nous exprimer à ce niveau.



C'est pourquoi Indécosa a contribué à la création de l'Association Européenne des Consommateurs (Aec) en 1999. Cette organisation doit permettre aux mouvements consommateurs européens d'agir ensemble, afin de convaincre les différents Etats membres de l'Union européenne de mettre en œuvre des politiques de prévention et de contrôle au niveau européen, et agir ainsi pour avancer vers une consommation socialement et environnementalement responsable.



L'individuel et le collectif

La défense individuelle des consommateurs prend une place grandissante dans l'activité d'Indécosa. Toutefois, leur défense collective constitue tout autant une préoccupation permanente de l'association.

Indécosa reconnue dans les institutions

Ainsi, elle représente les consommateurs dans un grand nombre de structures comme le Conseil National de la Consommation, le Conseil National du Crédit et du Titre, Conseil National de l'Alimentation, Conseil National des Déchets, Bureau de Vérification de la Publicité, AFNOR et autres organismes de normalisation ou de certification, les instances de concertations des grandes entreprises publiques ou organismes professionnels

INDECOSA intervient auprès des pouvoirs publics, des banques et des organismes financiers pour défendre le droit à la consommation des personnes en grande difficulté C'est ainsi que, force de propositions, Indécosa a joué un rôle non négligeable dans l'adoption de la Loi contre les exclusions.

Syndicalisation Cgt et adhésion à Indécosa-Cgt

Dans le cadre du développement de la syndicalisation Cgt et pour tenir compte des disparités qui existent entre les différentes associations sur la question de l'adhésion à Indécosa-Cgt, il est proposé des dispositions provisoires jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Si vous êtes déjà adhérent(e) de la Cgt :
vous trouverez les éléments d'information dans votre carnet pluriannuel.

Nos guides et magazines

*Retrouvez nos publications, nos communiqués,
nos expressions, nos guides, nos travaux ...
sur notre site : <http://www.indecosa.cgt.fr>*



PERMANENCES INDECOSA CGT 18 : Mardi de 15 h à 17 heures

DE LA JOURNEE D'ETUDE DU 30 MARS A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'INDECOSA-CGT 18 du MARDI 27 JUIN 2006

A l'issue des travaux de la journée du 30 mars enrichis des échanges avec la direction de l'UD (C.E., bureau, secrétariat) nous établissons quelques repères pour structurer la réflexion et le débat lors de l'assemblée générale de l'INDECOSA-CGT 18 le 27 juin prochain. Ce cadre de travail, que nous souhaitons le plus ouvert possible, doit contribuer à mieux définir les orientations pour l'activité de l'association dans le département. Il doit nous aider à prendre les décisions en matière de modalités de fonctionnement et d'organisation de l'association suivant les objectifs de travail retenus.

Dans le bulletin d'information de l'UD CGT – n° 285, page 5, des premiers éléments d'informations et de pistes de travail étaient énoncés pour prolonger la journée d'étude du 30 mars. Ces éléments sont également à prendre en considération pour notre réflexion du 27 juin prochain.

1 - Concernant les niveaux d'intervention d'Indécosa-cgt 18 , il convient de définir :

. le lien avec l'activité syndicale dans les entreprises et services et la coopération avec les syndicats CGT pour les dossiers à traiter et les actions à engager suivant les problématiques en présence (exemple : la téléphonie, les transports, les services publics, le logement, l'énergie, la santé...)...

. l'information en direction des syndicats CGT, mais, plus largement, vers les consommateurs salariés, en rapport avec les événements, l'actualité, les campagnes d'action initiées par l'association...

. la défense individuelle comme collective des adhérents de la CGT en priorité, mais aussi des autres salariés sans distinction, pour le respect de leurs droits individuels et collectifs de consommateurs face aux situations vécues (exemple : l'affaire Endeis-Télécom...)...

. la représentation, par l'Indécosa-cgt, des consommateurs salariés dans les instances officielles et privées au niveau local, départemental et régional. (nécessité de faire un état des lieux des instances existantes dans le Cher en identifiant celles où nous y sommes où y avons été représenté)....

2 - Concernant les modalités de travail et d'organisation pour l'Indécosa-cgt 18 , nous pourrions nous orienter vers :

. un collectif de militants (es) au niveau de l'union départementale CGT, à constituer par le repérage de camarades pouvant être sollicités en fonction de thèmes prioritaires ciblés par la direction départementale et entrant dans le champ de compétence de l'Indécosa-cgt. Ce collectif pourra être "le noyau dur" à partir duquel s'organiseront la conduite et l'animation de l'activité de l'Indécosa-cgt dans le département.

. des correspondants Indécosa-cgt dans les unions locales pour favoriser la prise en compte dans l'activité générale de la CGT, l'action de l'association et son concours pour la défense des syndiqués CGT et salariés consommateurs.

. la tenue de permanences "Indécosa-cgt", de préférence de proximité suivant notre capacité, afin de conseiller, renseigner, aider, représenter les syndiqués CGT et les salariés, pour que justice leur soit rendue, par la reconnaissance et le respect de leurs droits individuels et collectifs de consommateurs. Cette activité doit s'organiser dans le cadre et le respect de la "Charte syndicale de la CGT du Cher". Tout en rappelant que cette logique de permanences n'est pas aujourd'hui, pour la direction de l'UD, la priorité dans la "reconstruction" de l'outil syndical Indécosa-cgt 18.

3 - L'assemblée générale du 27 juin doit contribuer à finaliser les orientations, à décider du plan de travail pluriannuel 2006-2008. Elle doit mandater le collectif ayant en responsabilité la mise en oeuvre de cette politique d'action conforme aux décisions de la direction de l'UD.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

IHS CGT Région Centre

Petits rappels

C'est quoi ?

Notre Institut d'Histoire Sociale en Région Centre. Il a été fondé en 1987 par nos camarades Maurice RENAUDAT, ancien secrétaire général de notre UD et Paul GILET, ancien secrétaire du Comité Régional CGT Centre.

Ses objectifs ?

Faire connaître notre histoire des luttes, notre patrimoine dans nos entreprises, nos structures afin de mieux comprendre le présent et se projet sur l'avenir. Toute l'utilité est pour nos stages de formation, mais aussi pour notre activité quotidienne, notamment pour nourrir notre réflexion sur notre stratégie, la qualité de la vie syndicale, la conduite des luttes ...

« On ne peut savoir où on va, si non ne sait pas d'où on vient ».

Comment ça marche ?

L'IHS CGT Région Centre est composé d'un Conseil d'Administration, d'un bureau, d'un président en exercice (actuellement Robert Auvity) et d'un président d'honneur (le secrétaire du Comité Régional, actuellement Philippe Cordat).

Chaque UD a son collectif composé de volontaires, de camarades actifs de syndicat d'entreprise, de camarades retraités. Ce collectif dépend de la direction de l'UD en lien avec l'Institut d'Histoire Sociale Régionale et du Comité Régional. Il n'a pas de fonds propres. Il a le soutien logistique de l'UD. Il est financé par l'IHS CGT Région Centre. Le Collectif travaille sur des sujets à partir des besoins exprimés par les collectifs de formation syndicale des UD ou de la Région, d'une UL, d'une UD, voire d'un syndicat... Exemple, la commémoration des accords Matignon du 7 juin 1936.

Les camarades qui se chargent plus particulièrement de l'élaboration d'un projet, le travaillent en lien avec le collectif et

s'assurent pour leurs recherches des outils à leur disposition :

- > Les archives des syndicats, des UL, de l'UD ou d'archives personnelles de militants.
- > De coupures de presse, de journaux ou tracts syndicaux, de supports audiovisuels...
- > D'interviews ou d'écrits de camarades
- > Les fonds d'archives des Archives départementales.

Le projet bouclé est soumis à l'IHS Région Centre pour être validé et prendre une dimension régionale. Actuellement, l'essentiel des finances de l'IHS repose sur les cotisations des adhérents qui sont destinataires des productions de l'IHS régional et national pour ce qui concerne la Région Centre.

Les adhérents ?

Chacun adhère volontairement. On peut adhérer individuellement (qu'on soit à la CGT ou non) ou collectivement pour un syndicat, un Comité d'Entreprise...

Dans le Cher, pour 2006, 49 adhérents dont 2 nouveaux (1 en individuel, le syndicat des Retraités CGT Multipro. St-Amand) :

- 19 individuels
- 28 syndicats
- 2 Comités d'entreprises.

Les projets du collectif de l'UD :

* En voie de finalisation, « les Fonderies de Mazières » (co-auteur : Roger Pellentz, retraités CGT des Ets Militaires et Mathys Schoeveart, secrétaire de la coordination des Métaux du Cher avec l'aide de Muriel au plan technique), sortie prévue à l'automne. Une souscription devra être lancée pour sa parution. Ce financement est à l'étude.

* Dépôt de nos fonds d'archives aux Archives Départementales prévu à l'automne.

* Pour 2007 : **l'histoire de la CASE de Vierzon, un appel est d'ores et déjà lancé aux militants de cette Union Locale.**

✂ -----

L'Institut d'Histoire Sociale est votre affaire ! ...

.... Adhérer, faites adhérer !

Individuel CGT : 30 € Individuels hors CGT : 50 €

Syndicat ou section syndicale de moins de 20 syndiqués : 50 € Syndicats au dessus de 20 syndiqués: 70 €

Comité d'Entreprise, Union Locale, UD, Région CGT : à partir de 100 €

Nom – Prénom ou dénomination : _____

Adresse où doit être adressé le courrier et les publications de l'IHS : _____

Fait à le
Signature,

Bulletin à retourner, accompagné de votre chèque, soit à l'UD-CGT 18 – 8, Place Malus – 18000 BOURGES
soit à l'IHS-CGT Région Centre – 80 Quai du Châtelet – BP 1316 – 45003 ORLEANS Cedex

À la libération, l'Union Départementale CGT du Cher décide de créer des « colonies de vacances ». En 1954, Maurice Louis et Louis Piétu signent l'acte d'achat de la propriété de Péronne. Plus tard, l'UD confie la gestion de cette propriété à l'Œuvre de Vacances de Péronne – Centre Jean Andros. Et maintenant, depuis plus de 50 ans, des séjours sont organisés avec un projet pédagogique proche des valeurs que prônent la CGT.

POUR 2006, IL EST PROPOSÉ 4 SEJOURS :

Séjours

6 – 14 ans

centre agréé Jeunesse et Sports du Cher

juillet : du 10 au 30 juillet 2006

août : du 01 au 21 août 2006

Coût: 775 € ce prix inclut le transport au centre (départ du Cher), l'assurance, les frais médicaux éventuels, draps, couvertures, duvets, le lavage quotidien du linge et toutes les visites et activités.

Activités principales

Piscine : bassin de 12x6m profondeur 0,90m

Quads- motos : 2 quads, 3 minis motos

Vélos : 137 vélos toutes tailles et tous types

Camping : dans les terrains municipaux ou dans le parc du moulin

Pêche : ruisseau du moulin ou plan d'eau de St Maurice

Visites : grottes, fermes....

Grands jeux d'extérieurs

Balades :

Ping pong, baby foot, lecture, travaux manuels....

Camp nautique

15 – 16 ans

camp agréé Jeunesse et Sports du Cher

juillet : du 10 au 30 juillet 2006

août : du 01 au 21 août

Coût: 800 € ce prix inclut le transport au centre (départ du Cher), l'assurance, les frais médicaux éventuels, draps, couvertures, duvets, le lavage quotidien du linge et toutes les visites et activités.

Activités principales

Camp de base au camping municipal de Mantenay

Activités nautiques à la base nautique de Montrevel

Les déplacements se font à vélo.(casque obligatoire)
activités nautiques proposées: Catamaran, Kayak, Bouée surfing, Pédalo, Piscine....

12 places par séjour – Camp encadré par 1 directeur et 2 animateurs diplômés.

Aides financières possibles: Caisse d'Allocations Familiales du Cher, Conseil Général, CCAS des villes, Comités d'Entreprises – APAS Bâtiment, Mutualité Sociale Agricole, Secours Populaire – Secours Catholique – Association des Familles

➤ Un devis personnalisé peut être établi dans chacune de nos permanences ◀

Chaque année, le bilan financier de l'association est quelque fois légèrement, très souvent négatif mais nous continuons d'accueillir les enfants grâce à des aides extérieures mais surtout avec la conviction de nos bénévoles.

Pour nous épauler, nous vous remercions d'être notre relais en diffusant nos séjours dans vos entreprises, dans vos C.E. ou en les affichant sur panneaux syndicaux.

De plus, si des entreprises ou Comités d'Entreprise souhaitent nous aider plus particulièrement (matériellement ou financièrement), qu'ils n'hésitent pas à nous contacter.

Renseignements et inscription

BOURGES : 8 place Malus

Mardi de 17H30 à 19H

Tél : 02 48 67 94 88 (répondeur en dehors de ces heures)

VIERZON: 11 rue Marcel Perrin

Mardi de 17H à 18H30

Tél : 06 73 21 35 76

En dehors de ces permanences :

02 18 75 49 13

06 73 21 35 76

voir à l'UD et dans les UL